

Québec, 16 octobre 2020

Commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Sujet du mémoire :

Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay

Madame, Monsieur,

Je suis contre la réalisation du projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay.

Je m'intéresse à ce projet en tant que citoyenne, québécoise, biologiste et éco-conseillère en formation. Je vis présentement à Québec, mais mes racines sont au Saguenay. Je songe présentement à revenir m'y établir, car je trouve qu'il s'agit d'une région exceptionnelle et unique. J'y vois une région fière de ses paysages et de ses ressources. Il y a aussi les gens; des gens innovants, rêveurs et prévoyants. J'y vois une région qui a tout le potentiel qu'il faut pour amorcer la transition sociale et écologique, d'une nécessité maintenant capitale.

Presque tous les jours, on entend parler de changements climatiques. On mentionne les impacts sur la planète, sur les écosystèmes et sur les humains. On nous rappelle l'urgence d'agir, toujours plus urgente. Puis, vient un projet comme GNL Québec. L'arrivée de ce projet nous offre la possibilité de nous demander si nous souhaitons continuer le cours normal des affaires sans réfléchir aux conséquences ou bien refuser le statu quo en vertu d'un monde meilleur. Dans quelle direction souhaitons-nous aller?

Économie stimulée ou menacée?

Les promoteurs du projet disent que le complexe industriel de liquéfaction de gaz naturel de Port Saguenay générera des retombées économiques majeures au Québec (Énergie Saguenay). Toutefois, la majorité des profits ne restera pas au Québec, puisque les promoteurs sont américains. Plusieurs économistes affirment aussi que la demande pour le GNL est décroissante et qu'il y a déjà plusieurs projets semblables en compétition sur le marché (Ruel-Manseau 2019). Enfin, la région est touchée par un problème de pénurie de main-d'œuvre. Les retombées économiques sont donc beaucoup plus incertaines que promises.

L'objectif premier du projet n'est donc pas assuré de se concrétiser. C'est pourtant ce que les promoteurs mettent de l'avant pour nous convaincre de l'intérêt de leur projet. Il est plutôt irresponsable de faire passer des chiffres prévisionnels pour un argument de vente solide et convaincant.

Il s'agit d'une affaire commerciale qui profitera peut-être aux entreprises québécoises et créera des emplois à court terme, mais qui menacera en même temps des emplois existants, notamment dans les secteurs touristique et agricole. Par ailleurs, pour les citoyens du Québec, notre environnement et notre planète, le prix à payer dépasse de loin les avantages.

Accélérateur ou frein dans la lutte aux changements climatiques?

Les promoteurs prévoient vendre le gaz naturel en Europe, en Asie et ailleurs dans le monde et ainsi remplacer des sources d'énergie plus polluantes, comme le charbon et le mazout. Mais ils n'ont toujours pas de clients officiels et ne peuvent donc pas confirmer cette affirmation. Selon Pierre-Olivier Roy, porte-parole pour le CIRAIG, en fonction des contrats de vente qui seraient signés par l'entreprise, le bilan pourrait mener, selon les extrêmes, à une réduction de « 80 millions de tonnes » par année de GES, ou alors une hausse globale de « 40 millions de tonnes » de GES. Il s'agit d'incertitudes considérables.

On entend aussi que le projet GNL Québec offrirait l'énergie «la plus propre». C'est à nous de se demander : plus propre que quoi ? Oui, le complexe sera alimenté en hydroélectricité. Mais comme l'ont soulevé les experts dans la lettre ouverte publiée en octobre 2019 par 40 économistes et chercheurs en économie, on a une énergie propre et on s'en sert pour faciliter la transformation et la production d'une énergie qui, elle, dégage des GES. Est-ce que c'est le meilleur usage qu'on peut faire de nos kilowatts propres ?

Il faut aussi se rappeler que le gaz naturel est produit par fracturation hydraulique qui est une source d'émission de gaz à effet de serre (CO₂, CH₄) ayant un potentiel de réchauffement planétaire. Selon le CIRAIG, les émissions totales de GES pour le projet (en considérant les émissions en amont et celles générées par l'usine) s'élèveraient à 7,8 millions de tonnes de CO₂ par année (Shields 2019). Cela correspond à annuler la majorité des réductions des émissions du Québec depuis 1990... en seulement une année.

Il a été mentionné que l'usine d'Énergie Saguenay pourrait être carboneutre en compensant ses émissions de GES (soit 421 000 tonnes par année) par l'achat de crédits compensatoires et la plantation d'arbres. Mais à court terme, la plantation d'arbres n'est pas une bonne solution, en raison du temps requis pour la croissance des arbres (la compensation paraîtrait uniquement après 2040) (Villeneuve et al. 2019). Une telle stratégie exigera de déployer sur plusieurs années les efforts de plantations pour en récolter les crédits plus tard. La meilleure solution reste toujours la réduction à la source.

Impacts directs sur les communautés

On parle de chiffre, on se projette dans l'avenir, mais le projet GNL, s'il voit le jour, serait très concret et aurait un impact majeur sur les communautés locales, humaines et animales.

Le respect, la solidarité et la bienveillance sont des valeurs portées par les gens de la région et le projet GNL menace l'intégrité de ces valeurs. En effet, la construction de l'usine et du gazoduc impacte 43 communautés locales québécoises et 5 communautés Autochtones (Équiterre), qui n'ont pas nécessairement envie de voir ces projets dans leur paysage.

De plus, le Saguenay-Lac-Saint-Jean accueille une biodiversité unique et fragile, telle que la population de bélugas du Saint-Laurent, qui fait la fierté de la région et dont les efforts sont mis pour la protéger. L'espèce est en effet désignée en voie de disparition en vertu de la Loi sur les espèces en péril au Canada et menacée en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables du Québec.

Dans un avis scientifique rédigé en 2018 par des chercheurs de Pêches et Océans Canada, on souligne aussi que la construction prévue de deux ports majeurs sur le Saguenay, dont le projet gazier Énergie Saguenay, va à l'encontre des objectifs du plan de rétablissement du béluga du Saint-Laurent.

L'accroissement du trafic maritime entraîne aussi une augmentation du rejet routinier d'eaux huileuses dans les eaux du fjord, une contamination des eaux suite à la chute de marchandises, des risques d'accidents et déversement d'hydrocarbures, une augmentation du bruit, une augmentation des émissions de GES, l'introduction d'espèces aquatiques non indigènes, une augmentation des risques de collision avec des animaux sauvages ainsi que la pollution de l'eau.

Regarder en avant!

Le message premier du projet GNL est qu'il s'agit d'un «projet de transition» et il faut en effet des projets de transition si on veut atteindre les cibles du climat de l'accord de Paris. Mais nous ne pouvons plus nous permettre d'une transition lente, elle doit être rapide. Ce que le projet de GNL Québec ne permet pas.

De nos jours, il y a de plus en plus d'énergie qui est mise dans le développement d'énergie de source renouvelable. Ces projets convergent plus avec notre situation actuelle et sont plus cohérents avec nos valeurs si nous désirons penser aux générations futures. Les solutions existent.

Florence Villeneuve

Références

Énergie Saguenay (s.d.). Résumé du projet. Consulté le 11 décembre 2019, <https://energiasaguenay.com/fr/le-projet/description-du-projet/>

Équiterre (s.d.). Dossier complet - GNL Québec : les faits jusqu'à présent. Consulté le 11 décembre 2019, <https://equiterre.org/actualite/dossier-complet-gnl-quebec-les-faits-jusqua-present>

Ruel-Manseau, A. (2019, 15 octobre). 40 économistes sonnent l'alarme contre GNL Québec. La Presse. Consulté le 11 décembre 2019, <https://www.lapresse.ca/actualites/201910/14/01-5245397-40-economistes-sonnent-lalarme-contre-gnl-quebec.php>

Shields, A. (2019, 21 février). Énergie Saguenay: le projet de GNL Québec générera plus de 7 millions de tonnes de GES. Le Devoir. Consulté le 11 décembre 2019, <https://www.ledevoir.com/societe/environnement/548264/l-etude-d-impact-de-gnl-quebec>

Villeneuve C, Côté H, Dessureault PL, Faubert P, Morin Chassé R. 2019. Identification de moyens crédibles pour un grand émetteur final canadien de s'affirmer carboneutre au Québec. Chaire en éco-conseil, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, Canada.